

Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions
vont du n° 7 de 1891 au n° 46 de l'année 1898. Ce qui nous concerne
L'officier de l'état civil de Grangol

Recevant

Grangol le 15 octobre 1898.



3

REGISTRE DES NAISSANCES

A

POUR LES NAISSANCES

dans l'arrondissement d'état civil de Granges

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme — deux cents — pages.

Lausanne, le cinq Janvier 1898

Le Chef de service du Département,

L. Fauré





N° 47
 Corminboeuf
 Jules Lucien

Le vingt deux Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à sept heures _____ minutes du matin
 est _____ né à Sassel _____

Corminboeuf Jules Lucien _____ fils légitime _____
 de Marc Alphonse Corminboeuf _____ Profession: peintre _____
 de Ménières (Frisbourg) domicilié à Sassel _____
 et de Marie Félicie née Robert sa femme _____
 de Ménières _____

Inscrit au présent registre le vingt deux Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt dix huit _____ sur la déclaration de Corminboeuf
 Marc Alphonse, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Marc Corminboeuf

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de
 l'état civil de Ménières

Uesmeules

N° 48
 Tahud André

Le vingt un Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit à huit heures _____ trente minutes du matin
 est _____ né à Granges. _____

Tahud André _____ fils légitime _____
 de Lucien Tahud _____ Profession: agriculteur _____
 de Ogent _____ domicilié à Granges _____
 et de Fanny Louise née Ferrin sa femme _____
 de Granges. _____

Inscrit au présent registre le vingt deux Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt dix huit _____ sur la déclaration de Tahud
 Lucien, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Lucien Tahud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier
 de l'état civil de St. Cierges.

Uesmeules

N^o 119
Duc Alice

Le vingt-cinq Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à quatre heures _____ trente minutes du soir
est _____ née à Granges.

Duc Alice _____ fille légitime _____

de Henri Duc _____ Profession: charron _____

de Villard-Bacmaré _____ domicilié à Granges _____

et de Elisabeth Mermoud sa femme _____

de Poliz le Grand _____

Inscrit au présent registre le vingt-cinq Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ sur la déclaration de Henri Duc
père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite:

Henri Duc _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier de _____
l'état civil de Villargel _____

N^o 20

Gavillet Edouard

Le vingt-six Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à dix heures _____ trente minutes du soir
est _____ né à Narmand _____

Gavillet Edouard _____ fils légitime _____

de Edouard Gavillet _____ Profession: agriculteur _____

de Teney et Vuchercend _____ domicilié à Narmand _____

et de Lucie Alice née Durussel sa femme _____

de Signava _____

Inscrit au présent registre le vingt-sept Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ sur la déclaration de Gavillet
Edouard, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite:

Edouard Gavillet _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué aux états civils _____
de Corcelles le Jeune et Naudon _____

N° 51

Barbey Berthe

Le trois Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à onze heures _____ minutes du matin
est _____ née à Granges.

Barbey Berthe _____ fille légitime _____
de François Barbey _____ Profession: agriculteur
de Granges _____ domicilié à Granges _____
et de Rosine Elise née Nicod sa femme _____
de Granges.

Inscrit au présent registre le quatre Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ sur la déclaration de François
Barbey père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite:

François Barbey

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Mermoud

N° 52

Seidenbinder
Marius Jeannot.

Le quatre Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à une heure _____ minutes du matin
est _____ né à Granges.

Seidenbinder Marius Jeannot _____ fils légitime _____
de Louis Seidenbinder _____ Profession: paveur _____
de Lyon (France) _____ domicilié à Granges _____
et de Philina née Goumaz sa femme _____
de Séclétilles.

Inscrit au présent registre le cing Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ sur la déclaration de Seidenbinder
Louis, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite:

Louis Seidenbinder

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie _____

Mermoud

d'Etat à Louvain

Le 10 juillet 1917 le Conseil fédéral a prononcé la réintégration de dame veuve Seidenbinder veuve Esenda née Goumaz Philine, mère de l'enfant mentionné ci-dessus dans le devoir de cité du Canton de Vaud et de la Commune de Séclétilles.

Cet enfant Seidenbinder Marius Jeannot restera toutefois exclusivement français sans devenir suisse jusqu'au moment où il aura valablement signé la déclaration définitive d'option en faveur de la nationalité suisse dans le cours de la vingt-deuxième année.

L'officier de l'état civil Mermoud



Form. 1.

Seidenbinder Marius Jeannot fils de Louis inscrit ci-dessus ci-dessus par option, d'être français et est déclaré citoyen suisse sous le nom de la commune de Séclétilles. L'off. de l'état civil. Mermoud
Le 28 Mars 1921 sur l'ordre du Département de J. H. P.

N° 53

Bettes William Ami

Le huit Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à onze heures cinquante cinq minutes du soir
est _____ né à Granges.

Bettes William Ami _____ fils légitime _____
de Paul Auguste Bettes _____ Profession : employé.
de Combremont le Petit domicilié à Granges
et de Constance née Meylan sa femme _____
de Lieu _____

Inscrit au présent registre le dix Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Paul
Auguste, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

P. Bettes

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'état civil de
Combremont le Grand

N° 54

Nicod

Le dix Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à une heure _____ minutes du soir
est mort né à Granges

Nicod enfant du sexe féminin fille légitime _____
de Isaac Emile Nicod _____ Profession : instituteur
de Granges _____ domicilié à Granges
et de Lionie née Bocuy sa femme _____
de Harnand.

Inscrit au présent registre le onze Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Isaac
Emile Nicod, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Emile Nicod

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

N° 55

Fivat Susanne
Louise

Le deux Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à neuf heures _____ minutes du soir
est _____ née à Sassel _____

Fivat Susanne Louise _____ fille légitime _____
de Jules Fivat _____ Profession : charpentier
de Sassel _____ domicilié à Sassel _____
et de Mathilde Clara née Prachin sa femme _____
de Correvon _____

Inscrit au présent registre le cinq Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Jules Fivat
père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Fivat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Elesmeulez

N° 56

Fivat Hermance

Le quatre Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à sept heures _____ trente minutes du soir
est _____ née à Sassel _____

Fivat Hermance _____ fille légitime _____
de Louis Constant Fivat _____ Profession : agriculteur
de Sassel _____ domicilié à Sassel _____
et de Nancy Alice née Chevalley sa femme _____
de Champtours _____

Inscrit au présent registre le six Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Fivat Louis
Constant, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Constant F. Fivat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Elesmeulez

N° 57
Tahud Alice
Eugénie

Par ordre du Département de Justice et Police en date du 31 Janvier 1905 il est ajouté à la commune d'Ogens, celle de Biolley-Magnoux comme lieu d'origine de Tahud Alice Eugénie Prénoms le 8 février 1905.
L'officier de l'état civil.
Eesmeulez



N° 58
Clément Charles

Le quatre Décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à une heure minutes du soir
est né à Hennemiz

Tahud Alice Eugénie fille légitime
de Aloïs Tahud Profession: instituteur
de Ogens et Biolley-Magnoux domicilié à Hennemiz.
et de Eugénie née Bettez sa femme
de Combremont le Petit.

Inscrit au présent registre le six Décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Tahud Aloïs
père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite:

A. Tahud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier de
l'état civil de St-Cerges.

Eesmeulez

Le dix Décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à deux heures trente minutes du soir
est né à Granges.

Clément Charles fils légitime
de Charles Edouard Clément Profession: agriculteur
de Granges domicilié à Granges
et de Lina née Mottet sa femme
de Hennemiz.

Inscrit au présent registre le dix Décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Clément
Charles Edouard, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite:

Edouard Clément Mottet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué

Eesmeulez

N° 59

Durussel Albert

Le vingt cinq Décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à quatre heures minutes du soir
est né à Sassel

Durussel Albert fils légitime
de Jules Durussel Profession: agriculteur
de Sassel domicilié à Sassel
et de Elise née Devin sa femme
de Vuilliens.

Inscrit au présent registre le vingt sept Décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Durussel
Jules, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite:

Jules Durussel.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

Uesmaulet

N°

Le mil huit cent quatre-vingt-
à heure minutes du

est né à
fils légitime

de Profession :

de domicilié à

et de

de

Inscrit au présent registre le

mil huit cent quatre-vingt- sur la déclaration d

Confirmé après lecture faite:

Communiqué

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Numéro 59 à la page
est celui de la dernière
inscrption faite
dans l'année 1898.
Les deux doubles du
présent Registre sont
conformes, ce que
nous certifions.
Evroux le 31 Décembre
1898.

L'officier de l'état civil
Uesmaulet



Un double a été remis
le 4 Janvier 1899 à
l'autorité cantonale
en exécution de l'article
2 de la loi

L'officier de l'état civil
Uesmaulet



*Nu 6 Janvier 1899
Uesmaulet*

N° 1
Cosandey

Le treize janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à une heure _____ minutes du matin
est mort, né à Sassel.

Cosandey enfant du sexe masculin, fils légitime _____
de Henri Cosandey _____ Profession : agriculteur
de Sassel _____ domicilié à Sassel _____
et de Elisa nie Cosandey la femme _____
de Sassel _____

Inscrit au présent registre le quatorze janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration de Cosandey
Henri, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Cosandey de J^r

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Heesmeulets

N° 2
Savary Clara

Le quatorze janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à neuf heures _____ minutes du soir
est _____ née à Granges.

Savary Clara _____ fille légitime _____
de Tobie Constant Savary _____ Profession : mécanicien
de Chatel sous Montsalvent domicilié à Granges _____
et de Mary Louise nie Cosandey la femme _____
de Marnand. _____

Inscrit au présent registre le quinze janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration de Savary
Tobie Constant, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Constant Savary

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'état civil de Granges.

Heesmeulets

N° 3

~~Barbey~~ Rose
Estoppery

Cet enfant a été légitimé par le mariage subéquent de ses parents, qui sont: Estoppery Félix agriculteur de Trey, domicilié à Grange et Estoppery née Barbey Elise Marguerite.

Le mariage a été célébré à Grange le dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf l'acte de légitimation a été dressé le même jour.

Grange le 18 avril 1899.
l'officier de l'état civil.



N° 4

Gilliard
Augustine Marie

Le seize Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf à huit heures _____ minutes du matin est _____ née à Grange.

Barbey Rose _____ fille légitime de Elise Marguerite Barbey _____ Profession: domestique de Grange _____ domicilié à Grange, fille elle-même et de Louis Adolphe Barbey et de Fanny Marie née Due de _____

Inscrit au présent registre le dix-huit Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Fanny Marie Barbey, grand-mère de l'enfant.

Confirmé après lecture faite:

Fanny Barbey Due

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué _____

Ullmann

Le vingt Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf à six heures _____ minutes du soir est _____ née à Grange.

Gilliard Augustine Marie _____ fille légitime de Auguste Gilliard _____ Profession: journalier de Montpreveyres et Nejères domicilié à Grange et de Marie Henriette née Piquet la femme de Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-trois Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Auguste Gilliard, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite:

Auguste Gilliard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué aux états civils _____

Ullmann de Nejères et Roncelles la Forêt.

N° 5
Pittet Irma

Le vingt-trois janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à deux heures _____ trente minutes du soir
est _____ né à Henniez _____

Pittet Irma _____ fille légitime _____

de Maxy Adrien Pittet _____ Profession : charpentier

de Seigneux _____ domicilié à Seigneux _____

et de Elise née Vuagniaux sa femme _____

de Vuchereul, domiciliée à Henniez _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Pittet Maxy
Adrien, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Pittet Maxy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de
l'état civil de Villargel _____

Uesmeulez

N° 6
Gachet Numa
Albert.

Le vingt-deux janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à deux heures _____ minutes du matin
est _____ né à Sassel _____

Gachet Numa Albert _____ fils légitime _____

de François Jules Gachet _____ Profession : agriculteur

de Bettens, Boussens et Biotey, domicilié à Sassel _____

et de Ida née Huey sa femme _____

de Sassel et de Palézieux. _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de François Jules
Gachet, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules François Gachet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux états civils
de Chullens et Echallens. _____

Uesmeulez

N° 7
Bütikofer Ernest

Le quatre Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à onze heures _____ minutes du soir

est _____ né à Brit, hameau de la commune de Granges

Bütikofer Ernest _____ fils légitime _____

de Jean Bütikofer _____ Profession : agriculteur

de Mühleberg (Berne) domicilié à Brit _____

et de Anna Elisabeth née Schär sa femme _____

de Walterswyf _____

Inscrit au présent registre le sept Février _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration de Bütikofer

Jean, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Jos. Bütikofer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de
l'état civil de Mühleberg

Uessemuletz

N° 8
Terrin Nora

Le douze Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à neuf heures _____ minutes du soir

est _____ née à Granges _____

Terrin Nora _____ fille légitime _____

de Alois Terrin _____ Profession : pierriste

de Granges _____ domicilié à Granges _____

et de Eugénie Hermance née Jaccard sa femme _____

de Sainte Croix _____

Inscrit au présent registre le treize Février _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration de Alois Terrin

père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Alois Terrin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Uessemuletz

N° 9

Bourgeois Lucie
Froliet

Cet enfant a été légitimé par le mariage subséquent de ses parents qui sont: Froliet Apollon, agriculteur de Hermiez, y domicilié et Bourgeois Bertha, la femme. Le mariage a été célébré à Sayane le vingt-huit juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf et l'acte de légitimation dressé à Trévans le neuf août de la même année.

Pris le 10 août 1899.

L'Officier de l'état civil
Elsener



Le vingt-deux Février mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à sept heures minutes du matin
est née à Hermiez

Bourgeois Lucie fille illégitime
de Bertha Bourgeois Profession: tailleuse
de Montagny & Yverdon domicilié à Hermiez, fille elle-même
de Emile Bourgeois et de Louise née Ray
de _____

Inscrit au présent registre le vingt-deux Février
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Marie Tenthorey
sage-femme à Seigneux, qui a assisté à l'accouchement

Confirmé après lecture faite:

M^{me} Marie Tenthorey sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier de
l'état civil de Montagny.

Elsener

N° 10

Cosendey

Le vingt-un Février mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à quatre heures minutes du soir
est mort né à Sassel

Cosendey, enfant du sexe masculin fils légitime
de François Cosendey Profession: agriculteur
de Sassel domicilié à Sassel
et de Esther née Dufer sa femme
de Sassel et de Talézius

Inscrit au présent registre le vingt-deux février
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Cosendey
François, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite:

François Cosendey

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué

Elsener

N° 11
Barbey Jules

Le huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à une heure _____ minutes du soir
est _____ né à Granges _____

Barbey Jules _____ fils légitime _____
de Emile Barbey _____ Profession : cultivateur
de Granges _____ domicilié à Granges _____
et de Aline née Jolliquin sa femme _____
de Villarzel _____

Inscrit au présent registre le neuf Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration de Barbey Emile
père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Barbey

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

E. Esmeules

N° 12
Hydegger Rodolphe

Le vingt Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à _____ heure _____ vingt minutes du matin
est _____ né à Menniez _____

Hydegger Rodolphe _____ fils légitime _____
de Frédéric Hydegger _____ Profession : agriculteur
de Wählern (Berne) _____ domicilié à Menniez _____
et de Emma née Marti sa femme _____
de Leyss. _____

Inscrit au présent registre le vingt-un Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration de Tenthorey
Marie, sage-femme à Signevaux qui a assisté à l'accouchement. _____

Confirmé après lecture faite :

M^{me} Tenthorey sage-femme.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de
l'état civil de Wählern.

E. Esmeules

N° 13

Ammann

Le vingt quatre Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à cinq heures _____ minutes du matin
 est mort né à Granges _____

Ammann _____ fils légitime _____

de Karl Wilhelm Ammann _____ Profession : meunier

de Oberriet (St Gall) domicilié à Granges _____

et de Emma née Kläy sa femme _____

de Bäriswyl, canton de Sterne _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre Mars _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Ammann

Karl Wilhelm, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Ammann Karl.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Uesmauldz

N° 14

Despraz Elisabeth

Le vingt sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à six heures _____ minutes du matin
 est _____ née à Granges. _____

Despraz Elisabeth _____ fille légitime _____

de Alfred Despraz _____ Profession : meunier

de Vulliens _____ domicilié à Granges _____

et de Elisabeth née Liniger sa femme _____

de Favel _____

Inscrit au présent registre le vingt huit Mars _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Despraz

Alfred, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Alfred Despraz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'office de _____

Uesmauldz

l'état civil de Mézières.

N° 15
 Cosendai
 Marcel Denis

Le vingt-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à deux heures trente minutes du matin
 est né à Granges.

Cosendai Marcel Denis fils légitime
 de Adrien Cosendai Profession: charpentier
 de Sassel domicilié à Granges
 et de Aline Louise née Kappit sa femme
 de Biolley-Magnoua

Inscrit au présent registre le trente Mars
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Cosendai
 Adrien, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Adrien Cosendai

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

Uesmeulez

N° 16
 Schaerer
 Paul Henri

Le Le trois Avril mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à huit heures minutes du matin
 est né à Granges

Schaerer Paul Henri fils légitime
 de Henri Ferdinand Schaerer Profession: Docteur en médecine
 de Wädenswil et Fontaines domicilié à Granges
 et de Mathilde Annamée Bonhôte sa femme
 de Péreux et Fleuchatet.

Inscrit au présent registre le quatre Avril
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Schaerer
 Henri Ferdinand, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

H. Schaerer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux officiers de

Uesmeulez

l'état civil de Fontaines et
 Wädenswil.

N° 17

Mégroz Emma Blanche

Le Sept Avril mil huit cent quatre-vingt-
deux-neuf à cinq heures soixante minutes du matin
 est née à Marnand.

Mégroz Emma Blanche fille légitime
 de Louis Mégroz Profession : employé au V.P.
 de Putry et Epesses domicilié à Marnand.
 et de Marie Pauline née Normier sa femme
 de Villars le Grand.

Inscrit au présent registre le huit Avril
 mil huit cent quatre-vingt-deux-neuf sur la déclaration de Mégroz
Louis, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Mégroz Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux états Civils
 de Putry et Putry

Uesmeuld

N° 18

Andree Ernest Auguste

Le huit Avril mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à trois heures minutes du matin
 est né à Granges.

Andree Ernest Auguste fil et légitime
 de Joseph Adrien Andree Profession : cafetier
 de Hauteriville et Cerniat domicilié à Granges
 et de Célestine Lucie née Jaquet sa femme
 de Quaders

Inscrit au présent registre le huit Avril
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Andree
Joseph Adrien, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Andree

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux états Civils
 de Hauteriville et Cerniat

Uesmeuld

N° 19

Crausaz Marie Louise

Le huit Avrit _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à huit heures _____ trente minutes du matin
est _____ née à Henniez _____

Crausaz Marie Louise _____ fille légitime _____
de Joseph Louis Crausaz _____ Profession : *peintre* _____
de Cheiry (Fribourg) domicilié à Henniez _____
et de Marie Marguerite née Pauchard sa femme _____
de *Montarive* _____

Inscrit au présent registre le dix Avrit _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration de Crausaz
Joseph Louis père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Crausaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de
l'état civil de Surpierre.

Uesmeules

N° 20

Bovay Estelle
Yvonne

Le dix-huit Avrit _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à deux heures _____ quinze minutes du matin
est _____ née à Granges _____

Bovay Estelle Yvonne _____ fille légitime _____
de Julien Constant Bovay _____ Profession : *vétérinaire* _____
de Chanéaz _____ domicilié à Granges _____
et de Lucie née Clément sa femme _____
de Granges _____

Inscrit au présent registre le dix-neuf Avrit _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration de Julien Constant
Bovay, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

J. Bovay
Méd.vét.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de
l'état civil de St. Cierod

Uesmeules

N° 21

Makon
Oscar Maurice

Le vingt-deux Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à cinq heures _____ trente minutes du soir
est _____ né à Granges _____

Makon Oscar Maurice _____ fils légitime _____
de Maurice Ernest Makon _____ Profession : maréchal
de Beurnevésin (Berne) domicilié à Granges _____
et de Marie Anne née Monney sa femme _____
de Charles (Fribourg). _____

Inscrit au présent registre le vingt-trois Avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Maurice
Ernest Makon, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Maurice Makon

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de
l'état civil de Bonfol. _____

Chesmauld

N° 22.

Eichenberger
Ernest

Le trente Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à huit heures _____ minutes du matin
est _____ né à Granges. _____

Eichenberger Ernest _____ fils légitime _____
de Frédéric Eichenberger _____ Profession : menuisier
de Trub, canton de Berne domicilié à Granges. _____
et de Anna née Weiss sa femme _____
de Gougisberg. _____

Inscrit au présent registre le en Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Frédéric
Eichenberger, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Fr. Eichenberger

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de
l'état civil de Trub _____

Chesmauld

N° 23

Faust
Amélie Lucie

Le un Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à quatre heures _____ minutes du soir
est _____ née à Grangeol _____

Faust Amélie Lucie _____ fille légitime _____
de Eugène Christian Faust _____ Profession : baucher _____
de Fehrenbach/Hendarmstadt, domicilié à Grangeol _____
et de Emma Julie née Gavillet sa femme _____
de Poney et de Bucherend. _____

Inscrit au présent registre le deux Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration de Eugène Chris-
tian Faust père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Eugène Faust.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Messmulet

N° 24

Burnier Melanie

Le cinq Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à une heure _____ minutes du soir
est _____ née à Grangeol. _____

Burnier Melanie _____ fille légitime _____
de Jean Burnier _____ Profession : pasteur _____
de Lutry et Cully _____ domicilié à Granges _____
et de Alice Julie née Dentan sa femme _____
de Lutry. _____

Inscrit au présent registre le six Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration de Burnier
Jean, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Burnier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux états
Civils de Lutry et Cully.

Messmulet

N° 25

Rosendai Armand

Le sept Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à cinq heures _____ minutes du matin
est _____ né à Granges. _____

Rosendai Armand _____ fils légitime _____
de Ami Rosendai _____ Profession : boulangier
de Sassel _____ domicilié à Granges _____
et de Alice née Durussel sa femme _____
de Donneloye _____

Inscrit au présent registre le neuf Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration de Rosendai
Ami, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Ami Rosendai ✓

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Meunier

N° 26

Baeriswyl
Laure Andrée

Le sept Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à six heures _____ minutes du matin
est _____ née à Sassel _____

Baeriswyl Laure Andrée _____ fille illégitime _____
de Lina Baeriswyl _____ Profession : domestique
de Alterswyl (Fribourg) domicilié à Cortailhod, en séjour à
et de Sassel, fille elle-même de Charles Baeriswyl
de et de Marie Louise née Chevalley _____

Inscrit au présent registre le neuf Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration de Marie Louise
Baeriswyl, grand-mère de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Louise Baeriswyl

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux états civils
de Tavet et Cortailhod.

Meunier

N° 27
 Duc
 Frédéric Rodolphe

Le vingt-trois Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à cinq heures _____ minutes du matin
 est _____ né à Torit, hameau de la commune de Granges

Duc Frédéric Rodolphe _____ fils légitime _____
 de Adrien François Duc _____ Profession: agriculteur
 de Villars-Bramard _____ domicilié à Torit _____
 et de Marie née Bütikofer sa femme _____
 de Mühleberg (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt-trois Mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration de Adrien
François Duc père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Duc Adrien

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de
 l'état civil de Villarszel.

Uesmeules

N° 28
 Fivaz Irène Elvine

Le vingt-neuf Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à neuf heures _____ minutes du matin
 est _____ née à Sassel _____

Fivaz Irène Elvine _____ fille illégitime _____
 de Fanny Fivaz _____ Profession: pierriste _____
 de Sassel _____ domicilié à Sassel, fille elle-même
 et de Comte Fivaz et de Susanne Louise née Lavanchy.
 de _____

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration de Susanne
Louise Fivaz, grand-mère de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Louise Fivaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Uesmeules

N^o 29
Hauert Jules

Le sept juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à quatre heures _____ minutes du matin
est _____ né à Henniez _____

Hauert Jules _____ fils légitime _____
de Jacob Hauert _____ Profession: laitier _____
de Unteramster (Sœur) domicilié à Henniez _____
et de Jenny née Tetton sa femme _____
de Oppens. _____

Inscrit au présent registre le neuf juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration de Jacob Hauert
père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite:

J. Hauert

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier de l'état

civil d'Actingen

Uesmeulez

N^o 30
Gayet
Frédéric Louis

Le dix juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à deux heures _____ minutes du matin
est _____ né à Henniez _____

Gayet Frédéric Louis _____ fils légitime _____
de Constant Louis Gayet _____ Profession: agriculteur _____
de Moudon et Hermenches domicilié à Henniez _____
et de Louisa Augustina née Liaudet sa femme _____
de Montpreveyres. _____

Inscrit au présent registre le douze juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration de Constant
Louis Gayet, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite:

Louis Gayet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier de

l'état civil de Moudon.

Uesmeulez

N^o 31
Fivat Germaine

Le dix-sept juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à midi _____ minutes du _____
est _____ née à Sassel _____

Fivat Germaine _____ fille légitime _____
de César Fivat _____ Profession : agriculteur
de Sassel _____ domicilié à Sassel _____
et de Elise née Costandey sa femme _____
de Sassel _____

Inscrit au présent registre le dix-neuf juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration de Fivat
César, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

César Fivat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Essemules

N^o 32
Cachin Adolphe

Le vingt-un juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à huit heures _____ trente minutes du matin _____
est _____ né à Granges. _____

Cachin Adolphe _____ fils légitime _____
de Eugène Louis Cachin _____ Profession : agriculteur
de Berniaz _____ domicilié à Granges. _____
et de Elise née Pidoux sa femme _____
de Foel et Villars le Comte _____

Inscrit au présent registre le vingt-deux juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration de Cachin
Eugène Louis, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Eugène Cachin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'état civil de Villargel _____

Essemules

N° 33

Stotz Elise

Le vingt-sept juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à cinq heures _____ minutes du matin
est _____ née à Marnand _____

Stotz Elise _____ fille légitime _____
de Emile Stotz _____ Profession : agriculteur
de Charbonney s. Morges domicilié à Marnand _____
et de Céline Aline née Paturet sa femme _____
de Ozens _____

Inscrit au présent registre le vingt-huit juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration de Emile Stotz
père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Stotz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'état
civil de Villars sous Yens _____

N° 34

Duc Berthe

Le vingt-deux juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à huit heures _____ minutes du matin
est _____ née à Granges _____

Duc Berthe _____ fille légitime _____
de Ernest Auguste Duc _____ Profession : agriculteur
de Villars-Bramard domicilié à Granges _____
et de Elise née Pœuf sa femme _____
de Marnand _____

Inscrit au présent registre le vingt-quatre juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration de Ernest Au-
guste Duc, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

E. Duc

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'état civil
de Villarsel _____

N° 35

Dufey Rosa

Le vingt-deux juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf à sept heures minutes du soir est né à Marnand

Dufey Rosa fille légitime

de Jean Louis Dufey Profession: charbon

de Sassel et de Palézieux domicilié à Marnand

et de Léonie née Fréaz sa femme

de Sassel

Inscrit au présent registre le vingt-quatre juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Jean Louis Dufey, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite:

Jⁿ Louis Dufey.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier de l'état civil de Palézieux

Uesmeules

N° 36

Masson François

Le vingt-cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf à sept heures trente minutes du matin est né à Menniez

Masson François fils légitime

de Louis Masson Profession: pierriste

de Ecublens domicilié à Menniez

et de Elisa née Trillot sa femme

de Seignaux

Inscrit au présent registre le vingt-cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Louis Masson, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite:

Louis Masson

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Ecublens

Uesmeules

N° 37

Bidiville René

Le vingt quatre juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à neuf heures _____ trente minutes du matin
est _____ né à Granges _____

Bidiville René _____ fils légitime _____
de Elie Bidiville _____ Profession : agriculteur
de Granges _____ domicilié à Granges _____
et de Célinarie Durussel sa femme _____
de Sassel _____

Inscrit au présent registre le vingt six juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration de Bidiville
Elie, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Elie Bidiville

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Uesmeules

N° 38

Péquiron
Susanne Augustine

Le deux Aout _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à quatre heures _____ minutes du matin
est _____ née à Granges _____

Péquiron Susanne Augustine _____ fille légitime _____
de Emile Auguste Péquiron _____ Profession : journalière
de Quarvy _____ domicilié à Granges _____
et de Suzanne Gabrielle née Thuillard sa femme _____
de Froiderville _____

Inscrit au présent registre le quatre Aout _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration de Péquiron
Emile Auguste, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Péquiron

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'office de _____

l'état civil de YronandUesmeules

N° 39
Blanc Marie Rose

Le sia Aout mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à deux heures minutes du matin
est né à Granges.

Blanc Marie Rose fille légitime
de Charles David Blanc Profession: agriculteur
de Granges domicilié à Granges.
et de Elise née Comamutay sa femme
de Trey.

Inscrit au présent registre le huit Aout
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Charles David
Blanc, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Charles Blanc

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Mesmeulez

✓ _____

N° 40
Jayet Julien
Gustave

Le huit Aout mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à deux heures minutes du soir
est né à Granges.

Jayet Julien Gustave fils légitime
de Auguste Jayet Profession: négociant
de Hermenchies domicilié à Granges
et de Marie née Chevalley sa femme
de Champstoury.

Inscrit au présent registre le neuf Aout
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Auguste
Jayet père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Jayet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de

Mesmeulez

l'état civil de Moudon.

N° 111
Morel Jules.

Le vingt-cinq Aout _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à six heures _____ minutes du matin.
est _____ né à Marnand _____

Morel Jules _____ fils légitime _____
de Emile Morel _____ Profession : agriculteur
de Marnand _____ domicilié à Marnand _____
et de Marie née Falconnier sa femme _____
de Rossenges _____

Inscrit au présent registre le vingt-cinq Aout _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration de Emile Morel
père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Morel _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Uesmeulez _____

N° 112
Estoppey Rose Alice

Le vingt-huit Aout _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à neuf heures _____ trente minutes du soir
est _____ née à Memiez _____

Estoppey Rose Alice _____ fille légitime _____
de Adolphe Estoppey _____ Profession : buraliste postal
de Cranges _____ domicilié à Memiez _____
et de Thérèse née Stoty sa femme _____
de Arardonney sur Morgez _____

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Aout _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration de Louise Estoppey
grand-tante de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Louise Estoppey _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Uesmeulez _____

N° 43

Durussel Naïda
Hélène

Le vingt-neuf sept mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à six heures et minutes du soir
est née à Sassel.

Durussel Naïda Hélène fille légitime
de Emile Durussel Profession: agriculteur
de Sassel domicilié à Sassel
et de Lina née Jeannerod sa femme
de Provence

Inscrit au présent registre le trente un sept
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Durussel
Emile, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Emile Durussel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Uesmuled

N° 44

Terret-Jeaneret
Marcel Jules

Le treize septembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à sept heures _____ minutes du matin
est né à Granges.

Terret-Jeaneret Marcel Jules fils légitime
de Jules Louis Terret-Jeaneret Profession: pasteur
de Polle, du Locle et de Valangin domicilié à Granges.
et de Susanne Ida née Carrel sa femme
de Suchy et de Chavornay.

Inscrit au présent registre le quatorze septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Jules Louis
Terret-Jeaneret, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

J. Terret past

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux état civils

Uesmuled

de Polle, le Locle et Valangin

N° 45

Dubois Louise

Le dia sept. Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dia-neuf à trois heures _____ tronte minutes du soir

est _____ née à Stenniez _____

Dubois Louise _____ fille légitime _____

de Louis Dubois _____ Profession : menuisier _____

de Stenniez _____ domicilié à Stenniez _____

et de Alice née Gudit sa femme _____

de Arissoules _____

Inscrit au présent registre le dia huit Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt- dia-neuf _____ sur la déclaration de Louis Dubois
père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Dubois

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Uesmeules

N° 46

Glauser Alice

Le vingt-un Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à midi heures _____ minutes du _____

est _____ née à Trangé _____

Glauser Alice _____ fille légitime _____

de Jules Glauser _____ Profession : agriculteur _____

de Muri, canton de Perno _____ domicilié à Gilliarans (Trabourg) _____

et de Valérie Ida née Folliet sa femme _____

de Seigneux, domicilié à Gilliarans, en séjour à Trangé _____

Inscrit au présent registre le vingt-quatre Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix-neuf _____ sur la déclaration de Louise Estoppay
sage-femme à Trangé qui a assisté à l'accouchement _____

Confirmé après lecture faite :

Louise Estoppay

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux états civils

de Muri et Tronabent

Uesmeules

N° 117

Pakud
Jeanne Adrienne

Par ordre du Département de Justice et Police, en date du 31 Janvier 1905, il est ajouté à la Commune d'Orgeux, celle de Bisley Magnoux, comme lieu d'origine de Pakud Jeanne Adrienne.

Orgeux le 1 Février 1905
l'officier de l'état civil.
Uesmeulez



Le trente Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à quatre heures _____ minutes du matin
est _____ née à Hemiez.

Pakud Jeanne Adrienne _____ fille légitime _____
de Alois Pakud _____ Profession: instituteur
de Ogend St. Bisley Magnoux domicilié à Hemiez _____
et de Eugénie née Tactea sa femme _____
de Combomont le Petit.

Inscrit au présent registre le trente Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Pakud
Alois, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite:

A. Pakud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier de

Uesmeulez

l'état civil de St. Cerges.

N° 118

Rachin Françoise
Mottet

D'un acte passé le vingt-huit
quin mil neuf cent dix-huit, devant
le notaire Marcel Nicod à Granges
Mottet Jean, fils de Jean David
de Hemiez y domicilié, reconnait
être le père de Rachin Françoise
inscrite ci-contre.

La mère consent à cette
reconnaissance, ainsi
que sa fille Françoise.

Inscrit le 27 Juin 1918
l'officier de l'état civil.
Uesmeulez

Communiqué au Département de Justice et Police
et à l'état civil de Villarsel

ainsi que au Juge
de paix et au Maire
de Villarsel
ainsi que au Maire
de Hemiez



Le deux Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à une heure _____ minutes du soir
est _____ né à Hemiez

Rachin Françoise _____ fille illégitime _____
de Ilse Rachin _____ Profession: apivestique
de Cerniaz _____ domicilié à Hemiez, fille elle-même
et de Daniel Félix Rachin et de Marie née Mottet.
de _____

Inscrit au présent registre le trois Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Fonthorey
Marie, sage-femme à Seigrens qui a assisté à l'accouchement.

Confirmé après lecture faite:

M^{me} Fonthorey sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier de

Uesmeulez

l'état civil de Villarsel.

N° 49

Butter Ami Max

Le *trois Novembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *huit* heures _____ *trente* minutes du *soir*
 est _____ né à *Granges* _____

Butter Ami Max _____ fils légitime _____
 de *Henri Butter* _____ Profession : *Charpentier*
 de *Granges* _____ domicilié à *Granges* _____
 et de *Lina née Sennet* sa femme _____
 de *Zimmerwald* _____

Inscrit au présent registre le *quatre Novembre* _____
 mil huit cent quatre-vingt- *dix-neuf* sur la déclaration de *Henri Butter*
père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Butter

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Ueermann

N° 50

*Firat
Florence Louisa*

Le *quatre Novembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *trois* heures _____ minutes du *soir*
 est _____ né(e) à *Sassel* _____

Firat Florence Louisa _____ fille légitime _____
 de *Jules Firat* _____ Profession : *charpentier*
 de *Sassel* _____ domicilié à *Sassel* _____
 et de *Mathilde Clara née Prabin* sa femme _____
 de *Porrevon* _____

Inscrit au présent registre le *cing Novembre* _____
 mil huit cent quatre-vingt- *dix-neuf* sur la déclaration de *Jules Firat*
père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Firat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Ueermann

N° 51

Pitte Laure

Le neuf Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à neuf heures _____ minutes du matin
est _____ née à Sassel _____

Pitte Laure _____ fille légitime _____

de Jules Pitte _____ Profession : agriculteur _____
de Sassel _____ domicilié à Sassel _____

et de Lucienne Buffet sa femme _____
de Sassel et de Stalzigues _____

Inscrit au présent registre le onze Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf. _____ sur la déclaration de Jules Pitte
père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Pitte

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Uesmeules

N° 52

Meyer Henri Jean

Le dix-huit Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à deux heures _____ minutes du soir
est _____ né à Granges _____

Meyer Henri Jean _____ fils légitime _____

de Jean Meyer _____ Profession : charretier _____
de Dintikon ^{Str.} d'Argovie domicilié à Granges _____

et de Nancy née Mottay sa femme _____
de Syens et Montpreveyres _____

Inscrit au présent registre le vingt Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration de Jean Meyer
père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Meyer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Uesmeules

l'état civil de Dintikon.

N° 53

Schwitzquebel,
Rose Lina

Fait acte de l'Etat-civil
de justice et copie de l'acte
sur le tout de 11 septem-
bre 1956. L'écriture ci-
dessus est rectifiée en ce
sens que le nom patrony-
mique "Schwitzquebel"
soit orthographié
Schwitzquebel à l'ex-
clusion de tout autre or-
thographe.

Granges, le 18 octobre 1956
l'officier de l'état-civil



A. Prou

Le trente Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à quatre heures _____ minutes du matin
est _____ né à Granges _____

Schwitzquebel Rose Lina fille légitime _____
de Alfred Louis Schwitzquebel Profession: menuisier
de Gessenay (Bern) domicilié à Granges _____
et de Slik née Chappuis sa femme _____
de Vulliens _____

Inscrit au présent registre le un Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Alfred Louis
Schwitzquebel, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite:

Schwitzquebel Alfred

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier de
l'état civil de Gessenay.

[Signature]

N° 54

Duc Maurice Henri

Le deux Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à sept heures _____ minutes du soir
est _____ né à Granges _____

Duc Maurice Henri fils légitime _____
de Jean Duc Profession: agriculteur
de Villars-Bramard domicilié à Granges _____
et de Sophie Louise née Hicod sa femme _____
de Granges _____

Inscrit au présent registre le cinq Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Jean Duc
père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite:

Jean Duc

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier de
l'état civil de Villars

[Signature]

N° 55

Viret
Aline Alice

Le douze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à huit heures _____ minutes du matin
est _____ née à Marnand

Viret Aline Alice _____ fille légitime _____
de Mariette femme divorcée de Eugène Profession: Viret _____
de Villars-Tiercelin _____ domicilié à Marnand, _____
et de _____
de _____

Inscrit au présent registre le quatorze Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration de Louise Beausi-
res, sage femme à Granges qui a assisté à l'accouchement

Confirmé après lecture faite:

Louise Beausire

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier
de l'Etat Civil de Bottens.

Uesmauld

N° 56

Terrin Alice

Le seize Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à dix heures _____ minutes du matin
est _____ née à Granges.

Terrin Alice _____ fille légitime _____
de Jean Adrien Terrin _____ Profession: agriculteur _____
de Granges _____ domicilié à Granges, _____
et de Julie née Schneider sa femme _____
de Lourtépin.

Inscrit au présent registre le seize Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration de Jean Adrien
Terrin, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite:

Jean Adrien Terrin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué _____

Uesmauld

Le Numéro 56 à la page
55 est celui de la der-
nière Inscription faite
dans l'année 1899.
Les deux doubles du
présent Registre sont
conformes, ce que nous
certifions.

Granges le 31 décembre 1899
l'Officier de l'Etat Civil.
Uesmauld



Form. 1. Un double a été remis le 6 Janvier 1900 à l'au-
torité Cantonale en exécution de l'Article 2 de la Loi.
l'Officier de l'Etat Civil.
Uesmauld